Reclamation de facture d eau

Par lu	ıck88			

bonjour, j ai acheter un appartement dans une copropriété il y a 3 ans. je suis aller a la mairie pour régler mon eau celle ci m a dit que c était gérer par la copropriété aujourd'hui le vendeur ayant vendu tous les appartement de la copropriété nous informe de s occuper du syndic et me demande de payer I eau depuis la date d achat ainsi que I assainissement quels sont mes droit et mes obligations?